



PREFET DE L'INDRE

Châteauroux, le 20 janvier 2017

## **POLLUTION ATMOSPHERIQUE par les particules en suspension (PM<sub>10</sub>)**

Ligair – surveillance de la qualité de l'air en région centre – nous informe que ce jour vendredi 20 janvier 2017, un dépassement du seuil d'information et de recommandation pour les particules PM<sub>10</sub> est prévu sur le département de l'Indre. Cette situation devrait se poursuivre ce week-end.

Conformément à l'arrête préfectoral du 30 décembre 2015, il vous est demandé d'observer les recommandations ci-jointes.

Un nouveau bulletin de situation sera émis demain matin par Ligair.

Le site internet [www.ligair.fr](http://www.ligair.fr) vous permet de suivre les concentrations journalières de polluants dans la région.

**Contact presse :**

Aline CARRAT

Service Départemental de Communication Interministérielle de l'Etat

Tél : 02.54.29.50.54

Mèl : pref-communication@indre.gouv.fr

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
É  
D  
E  
P  
R  
E  
S  
S  
E